

St Sornin la Marche, le 20 septembre 2018

Madame Laura CACACE  
La Petite Gagne  
87210 St Sornin la Marche

Objet: Projet éolien Saint Barbant 87330 à Puy Patelin - CONTRE

Monsieur le Président de la Commission d'enquête,

Résidente de la région depuis 10 ans, j'apprécie la zone qui ne manque pas d'initiatives pour vivre. J'ai pris connaissance du dossier soumis à l'enquête. Je vous permets de vous faire part de mon inquiétude concernant l'issue du projet.

Les éoliennes me paraissent une fausse bonne idée pour lutter contre le réchauffement climatique donc je ne suis pas favorable au projet éolien pour les raisons suivantes:

- Elles sont totalement inutiles, voire nuisibles pour les émissions de CO<sub>2</sub> : La France est le pays d'Europe qui émet le moins de CO<sub>2</sub> par kWh d'électricité produit et n'a aucun besoin de l'éolien ni pour son électricité, ni pour le CO<sub>2</sub>. En France, ce sont les transports et la consommation domestique qui produisent du CO<sub>2</sub>, et non l'électricité. Les nouveaux ports charbonniers du Havre et de Cherbourg serviront essentiellement à alimenter les centrales à charbon qu'il faudra construire pour le soutien obligatoire de l'éolien, et qui rejeteront du CO<sub>2</sub> par millions de tonnes.
- Elles nous empoisonneront la vie par leur bruit, leurs infrasons, l'effet stroboscopique des pales qui tournent devant le soleil, etc. : Ce n'est pas pour rien que l'Académie de Médecine recommande un éloignement minimum de 1500m des habitations (recommandé, mais jamais appliqué).
- Ce sont de véritables « épouvantails à touristes ». Partout où des éoliennes sont implantées, on constate une désertion des touristes. Donc un impact très négatif sur nos activités touristiques et économiques.
- Elles sont désastreuses pour l'immobilier : Tous les jugements récents des tribunaux confirment une moins value de – 10% à – 50%, selon l'éloignement, sur la valeur des maisons situées dans un rayon de 2 km. En outre, dès que des éoliennes apparaissent quelque part, on constate un coup de frein dans les constructions neuves.
- L'impact important sur la faune et la flore: passage d'oiseaux migrateurs perturbé voire mortel pour les animaux, dérèglement de la présence du gibier, fuite de la faune locale, impact sur l'élevage, avec des comportements anormaux du bétail.
- L'impact sur la vie quotidienne et zizanie dans les villages : lorsque près des 2/3 des habitants se prononcent contre un projet, imaginez les conséquences en terme de cohésion sociale, de convivialité, ... tous les sites témoignent de rancœurs durables.
- Les « retombées » au niveau communal: le coût d'une étude d'impact, autour de 50 000 €, et le manque à gagner en terme de taxe d'habitation, puisque l'implantation d'un parc éolien freine l'arrivée de nouveaux habitants. Les provisions faites par les promoteurs pour le futur démantèlement des machines sont loin de couvrir les millions d'euros de coût réel par éolienne installée, qui risque d'incomber : En premier lieu au propriétaire du terrain, qui souvent l'ignore (demandez-vous pourquoi ces promoteurs n'achètent jamais la terre agricole, peu coûteuse?) et en cas de défaillance, à la commune.

Pour toutes ces raisons, M. le commissaire-enquêteur, je pense que le demandeur ne nous a pas donné les éléments clés d'appréciation sur les conséquences de l'implantation des éoliennes à St Barbant. Le dossier est très insuffisant.

Je suis donc très défavorable à ce projet.

Laura Cacace.